



Note d'orientation

NUMERO I, 2005

En bref

Les 14 pays membres de la zone franc en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale constituent – avec plusieurs décennies d'avance sur l'Union monétaire européenne – la plus importante union monétaire de l'hémisphère austral. Face à la perspective de création, à court terme, de nouvelles unions monétaires en Afrique, l'étude *Macroeconomic Policy in the Franc Zone (La Politique macro-économique dans la zone franc)* s'attache à trois grands défis qui se posent aujourd'hui à la zone franc :

- comment une zone ayant une monnaie unique peut-elle répondre aux besoins d'un ensemble si divers de pays confrontés à des contextes économiques tellement différents ? Dans quelle mesure la zone franc peut-elle prétendre au titre de « zone monétaire optimale » ?
- les institutions de la zone franc gèrent-elles avec efficacité la politique monétaire de la zone ? Ont-elles su adapter les « meilleures pratiques » des banques centrales des pays de l'OCDE au contexte africain ?
- quelle est l'incidence des politiques de la zone franc sur les communautés les plus démunies et les plus défavorisées de la région ?

Note d'orientation préparée par
David Fielding et traduite par
Catherine Nallet-Lugaz.

© United Nations University 2005
ISBN 92-808-3009-0



UNIVERSITÉ DES
NATIONS UNIES

UNU-WIDER

Institut Mondial de Recherche
Sur l'Économie du Développement

Zone franc : l'expérience africaine peut-elle inspirer la Banque centrale européenne ?

LA CONSTITUTION DE L'UNION MONÉTAIRE EUROPÉENNE a donné lieu à d'intenses discussions quant aux coûts et avantages d'une monnaie unique pour les pays qui la partagent. Ces débats ont gagné l'Afrique, où des projets d'union monétaire sont envisagés – en Afrique australe (entre les membres actuels de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe [SADC]), en Afrique orientale (avec la relance de l'East African Currency Board [le Conseil monétaire d'Afrique de l'Est]) et en Afrique de l'Ouest (entre les pays anglophones membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO]). Il est donc plus important que jamais de voir si l'appartenance à une union monétaire contribue au développement économique et social – ou, au contraire, le contrarie. En tant que zone multinationale à monnaie unique à la fois la plus ancienne et la plus stable, la zone franc CFA peut apporter un certain nombre d'éléments probants. L'étude *Macroeconomic Policy in the Franc Zone* réunit des données sur les dernières performances économiques de cette zone.

La zone franc : définition

La zone franc correspond à un système monétaire fondé sur les institutions de l'empire français et qui réunit la plupart des anciennes colonies de ce pays. Pierre angulaire de cette zone, l'utilisation de monnaies pour lesquelles le Trésor français garantit une parité fixe vis-à-vis du franc français – et, désormais, de l'euro. Les États membres d'Afrique continentale se répartissent en deux régions, chacune disposant d'une monnaie unique émise par une banque centrale unique : la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) – qui couvre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) – et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) – pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Ces deux monnaies portent le nom de « franc CFA » et toutes deux sont convertibles en euro, à un taux fixe (au départ, CFA signifiait *Colonies françaises d'Afrique* ; après l'indépendance des pays africains, cette appellation a été modifiée en *Communauté financière africaine* [pour l'UEMOA] et en *Coopération financière en Afrique centrale* [pour la CEMAC]).

La zone franc s'est développée à partir des institutions monétaires en place à la fin de la période de l'Afrique coloniale française. Les deux banques centrales ont été créées en 1955. Une fois l'indépendance politique acquise (1960-62), elles ont conservé leur mandat et leurs monnaies, dont le Trésor français a continué de garantir la convertibilité, à 50 francs CFA pour un franc français. Tous les nouveaux États indépendants d'Afrique centrale – le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine, la république du Congo et le Tchad – ont continué d'adhérer à une union monétaire sous l'égide de la BEAC, avant d'être rejoints, en 1985, par une

pour assurer le bon fonctionnement du système financier de la zone ;
(ii) *un taux de change fixe*. De 1948 à 1994, la parité entre le franc CFA et le franc français n'a pas changé, à 50 pour un. Ce taux n'a été modifié qu'une seule fois, en janvier 1994, pour passer à 100 pour 1. L'entrée de la France dans l'Union monétaire européenne signifie que le taux est désormais exprimé en euros – mais il équivaut toujours à la parité de 100 FCFA pour 1 franc français. Avec cette parité fixe, les taux moyens d'inflation dans la zone franc n'ont guère été supérieurs à ceux de la France ;
(iii) *la libre transférabilité*. Le texte

Les banques centrales ont encore du mal à appliquer une politique monétaire proactive

A propos du directeur de publication



Professeur d'économie à l'université d'Otago, en Nouvelle-Zélande, David Fielding a dirigé en 2003, en tant que chercheur invité, le projet de l'UNU-WIDER sur La politique macro-économique dans la zone franc.

ancienne colonie espagnole, la Guinée équatoriale. En Afrique de l'Ouest, toutes les anciennes colonies françaises – à l'exception de la Guinée Conakry et de la Mauritanie – ont constitué une autre union monétaire sous l'égide de la BCEAO : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise, fait partie de cette union depuis 1997. La zone franc recouvre deux unions monétaires totalement distinctes et indépendantes qui, en dépit de nombreux points communs, ont deux monnaies différentes. Ces deux unions monétaires reposent sur une panoplie d'obligations contractuelles liant les États africains et la France afin d'assurer le respect des conditions suivantes :
(i) *la convertibilité garantie entre l'euro et chaque monnaie CFA*. Le Trésor français échange à la demande des francs CFA contre des euros. Il accepte également de fournir aux banques centrales de la zone franc la quantité d'euros nécessaires

constitutif de la CEMAC stipule que « les transferts de fonds entre les États membres et la France ne seront pas limités ». De même, celui de l'UEMOA affirme la « liberté des relations financières entre la France et les membres de l'Union ». Cette obligation de la part des États africains ne va pas sans réserves et ils n'ont pas toujours respecté ce principe dans la pratique. Quoi qu'il en soit, on observe habituellement un niveau raisonnable de mobilité des capitaux entre les frontières des deux unions monétaires. Les structures administratives de la zone franc sont bâties autour de la BEAC et de la BCEAO, qui sont les seuls établissements de la région habilités à émettre du franc CFA. Ils sont également chargés de mettre en œuvre la politique monétaire mais aussi de financer et de réglementer l'activité bancaire des agents publics et privés. Le contrôle global de la création monétaire se fait *via* le pilotage et la réglementation des différentes composantes de la masse monétaire.

Après la dévaluation de 1994 – provoquée par la persistance des déficits de la balance des paiements dans un certain nombre de grands pays de la zone franc – la CEMAC et l'UEMOA ont remis à plat la réglementation de leur politique macro-économique. Les règles régissant les crédits de la banque centrale aux gouvernements ont été considérablement durcies ; les États membres ont accepté de répondre à des critères de convergence économique semblables à ceux adoptés lors de la création de l'Union monétaire européenne ; et la BEAC comme la BCEAO se sont efforcées d'asseoir leur politique monétaire sur un argument proche de celui que suivent désormais les banques centrales des pays de l'OCDE. Dix ans après le lancement des réformes, il est temps d'analyser les avancées économiques

unions monétaires. La zone franc, qui réunit des pays ayant été colonisés par la France et non par l'Angleterre (avec deux de leurs voisins non anglophones), est pour l'essentiel le fruit d'un hasard historique. La division entre la CEMAC et l'UEMOA traduit une distinction administrative de l'époque coloniale : aucune raison économique ne préside à la constitution de ces deux unions monétaires. Il est donc important de voir à quel point leurs pays membres sont proches d'un point de vue macro-économique et si les asymétries s'atténuent avec le temps. La persistance d'asymétries profondes conduirait à penser qu'une autorité monétaire unique n'est pas en mesure de répondre aux demandes de tous les États membres. Il paraîtrait dès lors judicieux de revoir les regroupements prévalant actuellement dans la zone franc.



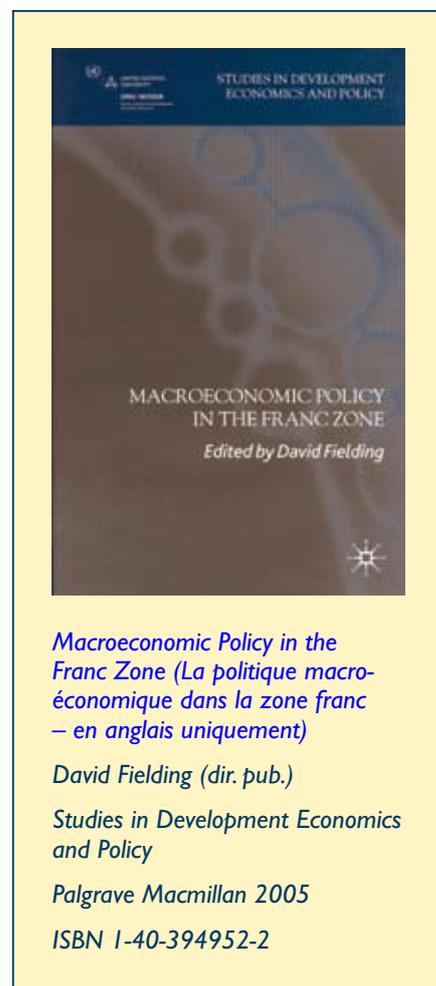
De 1948 à 1994, la parité entre le franc CFA et le franc français n'a pas changé, à 50 pour un

de la zone franc et de s'intéresser aux défis macro-économiques que ses pays membres doivent encore relever. L'étude *Macroeconomic Policy in the Franc Zone* soulève trois grandes problématiques : les deux unions monétaires sont-elles ou non en passe de devenir des « zones monétaires optimales » ? Les banques centrales gèrent-elles de manière efficace la politique monétaire ? Quelles sont les incidences des politiques et des institutions de la zone franc sur les ménages les plus démunis ?

La zone franc aujourd'hui : la convergence

La première partie de l'ouvrage analyse le degré de convergence économique entre les pays membres des deux

La littérature consacrée à la macro-économie des unions monétaires – telle qu'elle a pu être par exemple appliquée à l'Union monétaire européenne – opère un distinguo entre la convergence « réelle » et la convergence « nominale ». L'étude s'attarde sur ces deux concepts dans la mesure où ils concernent la zone franc. La convergence nominale renvoie aux grands agrégats macro-économiques qui sont, de manière plus ou moins marquée, contrôlés par les autorités monétaires et budgétaires. Figurent parmi ces agrégats la taille du déficit budgétaire du pays, le niveau d'endettement extérieur et les taux moyens de fiscalité. Des écarts importants et tenaces à ce niveau risquent d'empêcher la conduite, par



Macroeconomic Policy in the Franc Zone (La politique macro-économique dans la zone franc – en anglais uniquement)

David Fielding (dir. pub.)

Studies in Development Economics and Policy

Palgrave Macmillan 2005

ISBN 1-40-394952-2

une banque centrale unique, d'une politique monétaire capable de répondre simultanément aux attentes de tous les pays membres. Ces dernières années, les pouvoirs publics des pays de la zone franc se sont engagés (au moins sur le principe) à les réduire.
La convergence réelle renvoie à la

comme le café, le coton et le cacao. D'autres font partie des pays les plus pauvres du monde – la Guinée-Bissau, le Mali et le Niger ont toujours un PIB annuel par habitant inférieur à 1 000 USD – alors que d'autres se classent parmi les plus riches. Le Gabon par exemple affiche un PIB annuel par

... quand nous parlons d'inflation, il est important de savoir de quels groupes de population il s'agit

structure macro-économique sous-jacente de chaque pays. L'architecture de la production économique des pays membres de la zone franc est extrêmement diverse : certains pays exportent du pétrole quand d'autres exportent des cultures de rapport

habitant supérieur à 6 000 USD. Ces différences peuvent engendrer des asymétries au niveau de la flexibilité des salaires et des prix, dans la réaction des pays aux évolutions de la politique monétaire et face à l'impact de chocs externes sur l'économie – comme la flambée des cours du pétrole. La capacité des décideurs politiques à promouvoir ce type de convergence entre pays paraît bien moins évidente que dans le cas des critères de convergence nominale. Les performances de la zone franc en termes de convergence nominale sont mitigées. Ainsi, une analyse économétrique des variables macro-économiques explicitement mentionnées dans le « pacte de convergence » de l'UEMOA instauré après la dévaluation de 1994 et contrôlé par la BCEAO révèle l'existence d'une forme de convergence pour les variables sur lesquelles les autorités monétaires centrales exercent une certaine influence – à l'image de l'inflation. En revanche – et ce résultat mérite d'être noté – on observe une bien moindre convergence au niveau des facteurs qui, tels les déficits budgétaires, dépendent des politiques de chaque État. Il reste encore des efforts à faire pour garantir la cohérence des politiques nationales face à l'application concrète d'une politique monétaire commune. L'analyse des variables liées aux critères

Zone franc et indicateur du développement humain : trois composantes (2002)

	Espérance de vie (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (%)	PIB par habitant (USD)
Guinée équatoriale	49.1	84.2	30,130
Gabon	56.6	71.0	6,590
Cameroun	46.8	67.9	2,000
Sénégal	52.7	39.3	1,580
Côte d'Ivoire	41.2	49.7	1,520
Togo	49.9	59.6	1,480
République centrafricaine	39.8	48.6	1,170
Burkina Faso	45.8	12.8	1,100
Bénin	50.7	39.8	1,070
Tchad	44.7	45.8	1,020
Congo	48.3	82.8	980
Mali	48.5	19.0	930
Niger	46.0	17.1	800
Guinée-Bissau	45.2	39.6	710

La zone franc recouvre deux unions monétaires totalement distinctes et indépendantes qui, en dépit de nombreux points communs, ont deux monnaies différentes

de convergence réelle donne elle aussi des résultats mitigés. Si l'on examine les réactions des pays de la zone franc aux chocs externes – et la manière dont la production et l'inflation réagissent à ces chocs – on peut relever certaines similitudes entre pays membres de l'UEMOA mais aussi entre membres de la CEMAC. Cela tient en partie au fait que – par pur effet du hasard – tous les pays exportateurs de pétrole se situent dans la région couverte par la CEMAC et aucun dans celle couverte par l'UEMOA. Cela dit, si l'on devait regrouper les pays en fonction des critères de convergence réelle, alors la répartition différerait de celle qui prévaut aujourd'hui avec l'UEMOA et la CEMAC. Nous devons aussi élargir notre horizon géographique en comparant les caractéristiques macro-économiques des pays CFA avec celles de leurs voisins. La « stricte » parité fixe en vigueur dans la zone franc signifie-t-elle que les chocs macro-économiques ont une explication différente des chocs subis par les pays ayant un régime de change plus souple ? On note de fait plusieurs différences : ainsi, un choc typique sur la demande semble avoir moins d'incidence sur l'inflation des pays de la zone franc que dans les pays voisins. Pour autant, on constate aussi quelques similitudes entre les pays exportateurs de pétrole de la région pris globalement (pays de la zone franc et Nigeria) et entre les pays importateurs de pétrole de la région pris globalement, en particulier au niveau de l'impact direct des chocs monétaires sur l'inflation.

La zone franc aujourd'hui : la politique monétaire

Depuis la dévaluation de 1994, époque qui ne manquait pas d'intérêt, la zone franc CFA a connu une période de relative tranquillité monétaire. Les soldes externes des pays CFA les plus lourdement endettés se sont quelque peu redressés et il n'a plus été question de nouvelle dévaluation ni de décrochage des monnaies CFA par rapport à l'euro. Soucieuses de rivaliser avec ce que les pays de l'OCDE considèrent être une bonne pratique, les deux banques centrales ont réorienté leur politique monétaire. Outre le ratio des actifs de réserve et certains contrôles sur le crédit, le taux d'intérêt est considéré comme le premier instrument de politique monétaire. Les banques centrales informent la société civile par communiqués mensuels des décisions prises quant à la valeur des instruments de politique, justifiant ainsi en partie leurs choix. C'est sur cette toile de fond que la deuxième partie de l'étude évalue la conduite de la politique monétaire et de change dans la zone franc. Si le fonctionnement de la BCEAO et la BEAC s'apparente effectivement à celui d'une banque centrale de pays de l'OCDE, nous devrions pouvoir analyser leurs politiques selon les mêmes modalités que celles qui s'appliquent dans les pays de l'OCDE. A l'exception de l'Afrique du Sud, l'Afrique est la grande absente des études consacrées aux règles de politique monétaire. Les auteurs s'intéressent donc à l'utilisation des instruments de politique monétaire par la BCEAO au cours des dix dernières années, en s'attardant sur





Journal of African Economies

*Special issue on The CFA Franc Zone
10 Years After Devaluation (Numéro
spécial consacré à la zone franc
dix ans après la dévaluation –
en anglais uniquement)*

David Fielding

2004, Vol. 13 No. 4

ISSN 0963-8024

le ratio des actifs de réserve et le taux d'intérêt. Ils s'interrogent sur le niveau de cohérence et de transparence dans la conduite de la politique monétaire – en se demandant par exemple si la fixation du taux d'intérêt dans l'UEMOA suit la « règle de Taylor » ou si les modifications des règles concernant les actifs de réserve (qui varient d'un pays membre à l'autre) reflètent systématiquement des fluctuations macro-économiques propres à un pays et si elles favorisent – ou, au contraire, contrarient – la convergence nominale. Les données indiquent que les banques centrales recourent parfois au taux d'intérêt comme stabilisateur macro-économique. Cela dit, leurs interventions restent relativement limitées et modestes. En outre, rien n'atteste d'une utilisation systématique du ratio des actifs de réserve comme instrument de stabilisation. Reste à savoir si, à l'avenir, les décideurs feront preuve de davantage d'ambition dans l'utilisation des outils à leur disposition.

La zone franc aujourd'hui : la pauvreté

La dernière partie de l'étude cherche à combler une lacune de la littérature actuelle – en analysant l'impact de la politique monétaire et des institutions sur l'incidence de la pauvreté dans la zone CFA. Jusqu'ici, l'analyse des rapports macro-micro pertinents n'a guère eu de succès. Les auteurs soulèvent trois questions bien spécifiques : 1) à long terme, en moyenne et en tenant compte d'autres caractéristiques économiques et sociales, les pays de la zone franc connaissent-ils une moindre inégalité de revenu que les autres pays en développement ? 2) Quelle incidence la dévaluation de 100 % du franc CFA

en 1994 a-t-elle eu sur la pauvreté ?

3) Quel est l'impact sur la pauvreté des cycles d'expansion/contraction monétaires initiés par les banques centrales ?

L'analyse des tendances à long terme révèle que les pays de la zone franc ne se distinguent pas particulièrement du reste des pays en développement pris globalement. Les variations inter-pays des niveaux à long terme de l'inégalité de revenu – et du taux de croissance du revenu des pauvres – trouvent leur explication dans des facteurs tels que les niveaux moyens de revenu, les taux de fécondité et le degré de diversité ethnique d'un pays. Ces facteurs ne diffèrent guère entre les pays de la zone franc et leurs voisins africains. En outre, et si l'on tient compte de ces caractéristiques, l'inégalité de revenu n'est ni plus ni moins marquée dans la zone franc que dans le reste de l'Afrique. Cependant, quelle que soit l'influence exercée par ailleurs par la zone franc sur le développement économique et social, celle-ci ne semble pas avoir pesé – positivement ou négativement – sur l'inégalité de revenu moyenne à long terme. Si l'appartenance à la zone franc n'a d'influence ni sur l'inégalité de revenu ni sur l'incidence de la pauvreté moyenne à long terme, il semble quand même que des changements profonds de la politique monétaire et de change pourraient avoir un impact sensible sur les pauvres. Une analyse de la pauvreté réalisée à la suite de la dévaluation de 1994 et consacrée à la Côte d'Ivoire et au Niger donne des résultats assez étonnants. De l'avis général, la dévaluation aurait dû soulager la pauvreté en provoquant une dépréciation du taux de change réel (et l'augmentation du prix relatif

A l'exception de l'Afrique du Sud, l'Afrique est la grande absente des études consacrées aux règles de politique monétaire

des denrées échangées avec le reste du monde), dans la mesure où la population pauvre était composée pour l'essentiel de petits exploitants produisant ces denrées. Or, les choses se sont révélées bien plus complexes. Une grande partie des classes moyennes urbaines employées dans le secteur des services, qui ont été les plus durement frappées par la dévaluation, ont financé avec leur revenu des activités dans le secteur informel en employant des personnes issues de foyers extrêmement pauvres. La dévaluation est donc allée de pair avec une contraction de ce secteur – ce qui a eu une incidence négative sur les pauvres.

La dévaluation de 1994 a été une opération ponctuelle : rien ne permet, à court terme, de prévoir une nouvelle dévaluation de cette ampleur. Cela dit, les interventions de politique monétaire faites quotidiennement par les banques centrales de la zone franc peuvent quand même avoir une incidence sur les pauvres – de sorte que l'étude analyse aussi le mécanisme de transmission monétaire en se plaçant dans une optique favorable aux pauvres. A court terme, l'évolution des instruments de politique monétaire a un impact asymétrique sur le prix des différents produits de base qui ne s'ajustent pas tous au même rythme. Elle peut aussi avoir, au sein d'une union monétaire, un impact géographique asymétrique sur les prix. De sorte que, en règle générale, l'essentiel des changements de politique monétaire seront assumés par les riches – ou par les pauvres – selon que ces interventions provoqueront une volatilité maximale du prix des produits qu'achètent les premiers ou les seconds. L'étude d'un sous-groupe de pays de la zone franc révèle que les pauvres sont les plus susceptibles d'être concernés par ces changements. Si les banques centrales de la zone franc veulent adopter une politique monétaire proche de celle

Ce qui pourrait s'apparenter, *a priori*, à une analyse purement macro-économique va en fait bien au-delà pour mettre en évidence l'incidence de la politique monétaire de la zone franc d'Afrique centrale et de l'Ouest sur les ménages, riches et pauvres. Cet ouvrage propose des mesures pour protéger les plus pauvres des pauvres – qui sont les plus durement frappés par les ajustements monétaires analysés ici.

— Mamadou Kani Konaté, Centre d'appui à la recherche et à la formation (CAREF), Bamako, Mali.

Au-delà d'une analyse des chocs macro-économiques et des politiques (monétaires) dans les pays de la zone franc et chez leurs voisins, les auteurs tirent également les implications politiques pour la croissance et la lutte contre la pauvreté des études qu'ils examinent avec une rigueur toute scientifique. Cet ouvrage sera un compagnon précieux pour les décideurs et les chercheurs d'Afrique de l'Ouest et centrale ainsi que pour tous les acteurs parties à d'autres regroupements économiques régionaux dans le reste de l'Afrique, où les questions de convergence et de politique monétaire pourraient devenir une préoccupation politique majeure.

— Alemayehu Geda, professeur associé, responsable du département d'économie, université d'Addis-Abeba, et Consortium pour la recherche économique en Afrique.

Cet ouvrage réunit les contributions de plusieurs éminents chercheurs en macro-économie du développement et fournit des éléments, étayés par la théorie et fondés sur des données probantes, quant aux évolutions macro-économiques de la zone franc CFA en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Combinant rappels historiques et analyse méthodologique, cet ouvrage sera un guide idéal, unique et exhaustif pour toutes celles et ceux que la question de l'union monétaire en Afrique intéresse. En outre, il nous permet de mieux comprendre l'incidence des unions monétaires sur la pauvreté – un domaine de la littérature apparemment en pleine évolution.

— Afeikhena Jerome, département d'économie, université d'Ibadan, Nigeria

Les conclusions de cet ouvrage constituent un bon départ pour un examen critique des fondements théoriques et empiriques sous-tendant les politiques monétaires de la zone franc et de leurs complémentarités avec les politiques budgétaires. L'analyse rigoureuse des processus de décision de la BCEAO et de l'UEMOA est un exercice sain qui devrait susciter davantage d'intérêt chez les universitaires locaux et les professionnels de l'économie.

— Jacques Pégatiéan Hiey, consultant, PH International, et Direction générale de l'économie, ministère d'État, ministère de l'Économie et des Finances, Côte d'Ivoire.

des pays de l'OCDE et poursuivre l'objectif de minimiser la volatilité de l'inflation, il est important de savoir de quels groupes nous parlons. Il faut avoir conscience de la charge supplémentaire qui risque d'être imposée aux pauvres avec une politique visant à minimiser les variations de l'augmentation des prix moyens.

Perspectives

Alors que la zone franc reste un havre de stabilité financière, elle est malgré tout confrontée à de sérieuses difficultés – et l'hétérogénéité de ses États membres risque bien de lui poser un réel problème quand elle s'y attaquera. Les banques

centrales ont encore du mal à appliquer une politique monétaire proactive et l'intervention de référence reste la dévaluation de 1994. Mais si elles réussissent à anticiper davantage, les décideurs devront prendre conscience de l'asymétrie des conséquences de leurs initiatives – entre différents pays mais aussi entre populations riches et populations pauvres de chaque pays.



L'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement (WIDER) est le premier centre de recherche et de formation créé par l'Université des Nations unies (UNU). Ses activités ont démarré en 1985 à Helsinki (Finlande). Sa vocation est triple : entreprendre des recherches appliquées et des analyses politiques sur les changements structurels affectant les pays en développement et en transition ; servir de tribune pour la promotion de politiques propices à une croissance vigoureuse, équitable et respectueuse de l'environnement ; et contribuer au renforcement des capacités et à la formation dans le domaine de l'élaboration de politiques économiques et sociales. Les recherches sont conduites par les chercheurs membres du personnel du WIDER et par des experts invités à Helsinki ainsi qu'au travers de réseaux de collaboration entre experts et institutions du monde entier.

A l'intérieur : Note d'orientation

*« Zone franc :
l'expérience africaine
peut-elle inspirer
la Banque centrale
européenne ? »*

Cette note d'orientation –
« Zone franc : l'expérience
africaine peut-elle inspirer
la Banque centrale
européenne ? » – analyse
les dernières performances
économiques des États
africains membres de la zone
franc et de ses institutions.

Institut Mondial de Recherche Sur
L'Economie du Développement
Université des Nations Unies
Karajankallio 6 B
FIN-00160 Helsinki
Finlande
Tel. +358-9-6159911
info1@wider.unu.edu
www.wider.unu.edu

Institut Mondial de Recherche
Sur L'Économie du Développement
UNU-WIDER

